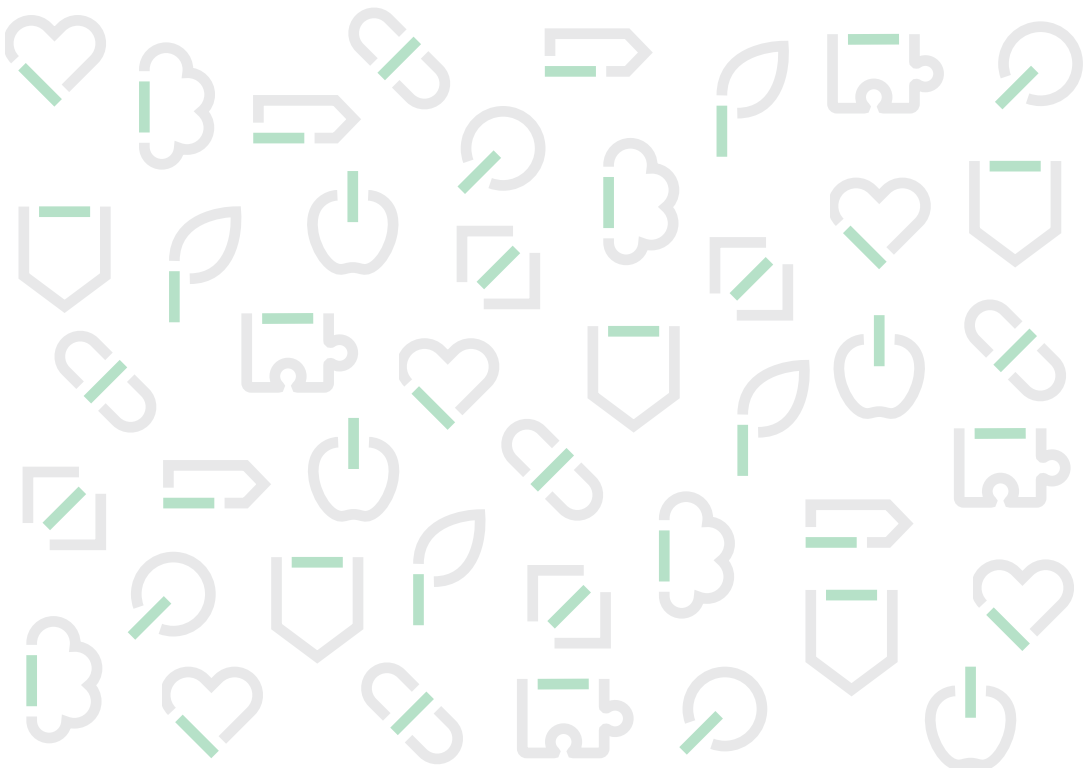




# PPS 2030

Stratégie cantonale de  
prévention et promotion  
de la santé - horizon 2030

Canton du Valais



# Introduction

S'appuyant sur l'analyse des besoins de santé de la population, la Stratégie PPS2030 permet de **définir les priorités de la politique cantonale en matière de prévention et promotion de la santé pour l'horizon 2030.**

De manière à faciliter une allocation des ressources ciblées et cohérente en regard des besoins identifiés, la Stratégie PPS2030 établit une liste **d'axes d'intervention prioritaires** et **d'axes transversaux** à mettre en place les prochaines années.



En savoir plus  
[vs.ch/web/ssp/prevention](https://vs.ch/web/ssp/prevention)

# Axes prioritaires



## Alimentation et activité physique

Une mauvaise alimentation et le manque d'activité physique sont deux des facteurs de risques principaux de nombreuses maladies chroniques. Ces dernières impactent de manière importante la santé de la population, notamment en termes de morbidité et de coûts.

**L'objectif est dès lors d'encourager la population à adopter une alimentation équilibrée et saine et de promouvoir un accès à une activité sportive ou physique régulière pour tous.**

## Maladies non transmissibles (MNT) et maladies transmissibles (MT)

En Suisse, la prévalence des MNT telles que les cancers ou les affections des voies respiratoires est élevée. En parallèle, nous devons faire face à l'émergence ou à la résurgence de certaines MT.

**Il importe ainsi de renforcer les mesures de dépistages afin de prolonger les années de vie en bonne santé; de réduire les principaux facteurs de risque liés aux MNT (tabagisme, sédentarité, usage de l'alcool, pollution de l'air, etc.); et de promouvoir différents moyens, tels que la vaccination, pour lutter contre certaines MT.**



## Santé sexuelle

L'OMS définit la santé sexuelle comme un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social dans le domaine de la sexualité.

**L'objectif est alors de promouvoir la santé sexuelle par une approche se voulant holistique et positive, en passant par le renforcement des luttes contre les infections sexuellement transmissibles (IST).**



## Santé psychique

Prendre soin de sa santé psychique est aussi important que de s'occuper de sa santé physique.

**Dès lors l'objectif prioritaire est de renforcer les compétences psychosociales de la population afin de permettre aux personnes de faire face aux défis et périodes critiques de la vie.**

## Prévention des conduites addictives

Les formes et les schémas d'addiction sont en constante évolution. Aux dépendances bien connues à l'alcool, aux produits nicotés et aux autres drogues s'ajoutent à présent de nouvelles formes d'addictions, telles que le jeu excessif ou la cyberdépendance.

**L'objectif est par conséquent de renforcer les ressources et capacités des individus à adopter des pratiques à faible risque face aux substances psychoactives et à certains comportements.**





# Axes transversaux

## Approche participative en promotion de la santé

La participation contribue à améliorer les démarches en matière de promotion de la santé en ceci qu'elle permet de considérer avec une attention particulière les besoins réels des bénéficiaires, qui peuvent proposer des solutions aux problèmes qu'eux-mêmes perçoivent et qu'ils ont envie de résoudre. Il existe différents niveaux de participation (dont les degrés vont de l'information à la co-décision, en passant par la consultation ou encore la co-construction), qu'il s'agit d'adapter aux besoins des différentes parties prenantes.



## Stratégies de communication et changement de comportement

La communication est un outil essentiel permettant de donner à la population les moyens d'améliorer sa propre santé. Ne suffisant toutefois pas à changer les changements socio-sanitaires souhaités, il convient de compléter ces stratégies de communication avec des méthodes, telles que le marketing social, permettant de créer, renforcer ou modifier certaines attitudes afin qu'elles génèrent des comportements davantage bénéfiques pour la santé.



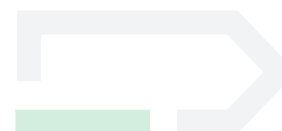
## Politiques multisectorielles et développement durable

Suivant le modèle « Health in all policies – la santé dans toutes les politiques publiques », la promotion de la santé exige la collaboration et l'implication de tous les secteurs. Dès lors, une action coordonnée de tous les intéressés est primordiale si l'on veut agir de manière efficace et dans une perspective de développement durable.



## Promouvoir la santé « tout au long de la vie »

Cette approche consiste à prendre en compte les parcours de vie afin de permettre l'orientation des stratégies de prévention et promotion de la santé en ciblant les populations en fonction notamment de leur âge et de leur étape de vie.



## Egalité des chances

Le principe d'égalité des chances vise à définir, pour chaque projet de prévention et promotion de la santé, une population cible et à identifier les difficultés d'accès pour les groupes en situation de vulnérabilité, afin de favoriser l'inclusion de toutes les personnes concernées.





Département de la santé, des affaires sociales et de la culture  
Commission cantonale pour la promotion de la santé

Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur  
Kantonale Kommission für Gesundheitsförderung

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Avenue de la Gare 23 | CP 478 | 1951 Sion  
027 606 49 00 | [medecin-cantonal@admin.vs.ch](mailto:medecin-cantonal@admin.vs.ch)

